

REUNION DU 11 OCTOBRE 2012

PRESENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING

MM JAMIN - DE LA TORRE - BEAUTRAIT – BILLOUD - BEAUFORT

ABSENTE EXCUEE : Mlle PIERSON

ABSENTS : MM BLANCHE et HILBERT

PROCURATION : M MERIOT à M DE LA TORRE

SECRETAIRE : MME GRANDCOING

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 31 juillet 2012.

RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

La communauté de communes établit chaque année un rapport qu'elle transmet aux communes membres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de prendre connaissance du rapport d'activités 2011

ORDINATEUR ET IMPRIMANTE ECOLE

Suite à la demande de Mme BILLOUD trois devis ont été demandés pour l'achat de matériel informatique :

- Universal Micro : ordinateur 499,00 € HT et imprimante 169,00 € HT soit 668,00 € TTC
- L'Univers Informatique : ordinateur 499,00 € HT et imprimante 149,00 € HT soit 648,00 € TTC
- Top Office : ordinateur 334,44 € HT et imprimante 75,24 € HT soit 489,98 € TTC
- Top Office : ordinateur 275,91 € HT soit 329,99 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE le devis L'Univers Informatique : ordinateur 499,00 € HT et imprimante 149,00 € HT soit 648,00 € TTC

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a fait l'acquisition

- 2 panneaux « Danger » tri flash pour 1146,30 € HT soit 1 370,97 € TTC avec demande d'une participation de la Section Locale du SGV de 570,00 €
- 2 panneaux « 10 T » pour 692,05 € HT soit 827,69 € TTC,
- 1 panneau « 100 M » pour 104,80 € HT soit 125,34 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

PROCEDE aux écritures nécessaires sur le budget 2012 pour 2 324,00 €

DEMANDE à la Section Locale du SGV une participation de 570,00 €

COUPES EN FORET COMMUNALE DE LOUVOIS

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DONNE son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2013 de la coupe prévue dans les parcelles ci-dessous désignées de la forêt communale de Louvois, d'une superficie de 118 hectares.

FIXE la destination et les conditions d'exploitation des produits de la façon suivante :

Cas n°1 : délivrance aux affouagistes pour la parcelle 16.2 (1,34 ha)

Délivrance aux affouagistes réglementairement inscrits sur la liste de 2014 des houppiers des arbres vendus

Mme BOEVER, MM DE LA TORRE P et MERIOT M étant désignés comme garants.

Les délais d'exploitation, vidange comprise, sont fixés au 30 septembre 2014 pour le taillis et la petite futaie.

Cas n°2 : vente en bloc de tous les produits pour les parcelles 18 (5,54 ha), 19 (5,92 ha), 21.1 (5,78 ha) et 22.1 (5,78 ha)

Vente en bloc et sur pied en 2013 de tous les produits marqués

SUBVENTION RIBAMBELLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'au budget une subvention de 5 000,00 € a été votée pour l'association « La Ribambelle » mais leur demande est de 5 900,00 €. Les 900,00 € supplémentaires peuvent être repris dans la rubrique « Divers » du compte 6574 qui a été votée pour 3 350,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE de verser 900,00 à l'association « La Ribambelle » en prenant les crédits dans la rubrique « Divers » du compte 6574.

CREATION MASSIF

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite créer des massifs de bulbes et qu'il faut prévoir les crédits au budget 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

PROCEDE aux écritures nécessaires sur le budget 2012 pour 500 € (bulbes, fournitures).

REMBOURSEMENT VITRE ECOLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une vitre de l'école a été cassée et les parents ont accepté de payer les frais de remplacement qui s'élèvent à : 2 h 30 à 10,73 € = 26,84 € + 32,57 € (vitre + fournitures) soit 59,41 € / 2 => 29,71 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE de demander le remboursement aux familles concernées

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux :

- avancement comme prévu avec une fin prévue en fin d'année,
- courrier accès pose pavés car temps d'attente pour séchage,
- visite de M PARIS Jean-Pierre, Président d'une association de personnes handicapées

Vœux du Maire : la date retenue est le vendredi 18 janvier 2013 à 18 h 30.

Cérémonie du 11 novembre : invitation à MM VESQUE et VILLENET

Repas des Anciens le 24/11 ou le 1/12/2012

Plan Communal de Sauvegarde : réunion le 7/11 à 9 h 00.

Cimetière : vendredi 5 octobre établissement du PV. Procédure de 3 ans à partir du 3 février 2013.

Vœu CNFPT : conséquence de la mobilisation des communes => rétablissement de la cotisation à 1 % à partir du 1^{er} janvier 2013.

Fin de séance à 20 h 45.